

03 MARS 2016  
Copie certifiée  
conforme à l'original  
Le Greffier

DOCUMENT CON Requete  
Requête Incident Contentieux  
Délibéré

Audience du CINQ FEVRIER DEUX MIL DIX-HUIT à NEUF HEURES ainsi constituée :

minute :

Président  
Greffier  
Ministère Public



scutoire le :

L'affaire a été mise en délibéré à ce jour suite à l'audience au fond du [redacted] 2018 à 09:00.

Lors de l'audience au fond, le tribunal était composé comme suit :

Président  
Greffier  
Ministère Public



otifié le :

Le jugement suivant a été rendu :

**ENTRE**

LE MINISTÈRE PUBLIC,

ince :

**D'UNE PART ;**

ier :

**ET**

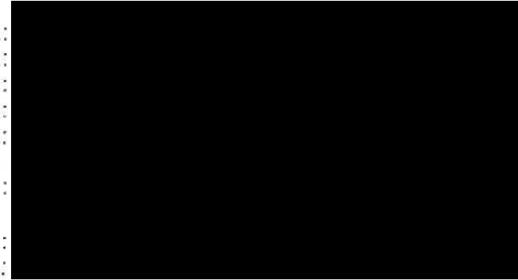
7 :

**PREVENU**

Nom  
Prénoms  
Date de naissance  
Lieu de naissance  
Filiation

Demeurant

Sit. Familiale  
Profession

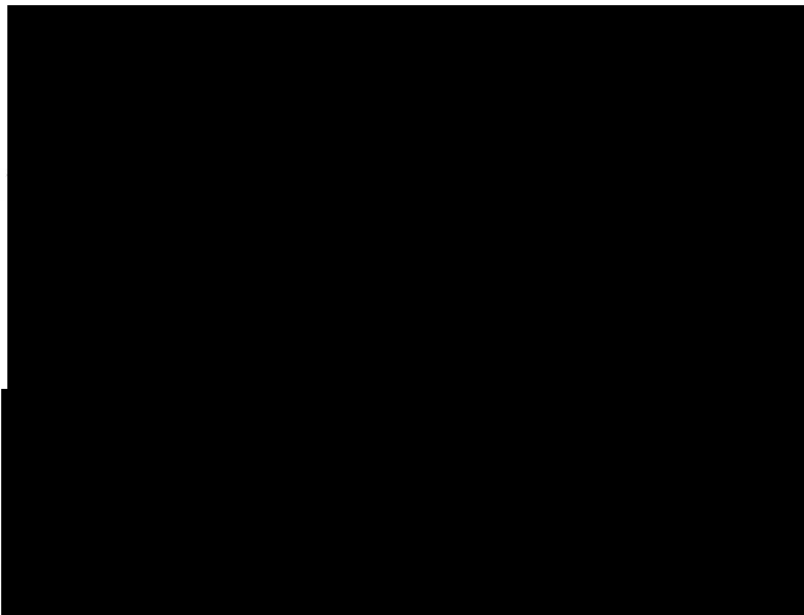


**Mode de comparution** : non-comparant représenté avec mandat  
**Avocat** : Maître JOSSEAUME Rémy avocat au Barreau de Paris

**Sur l'action publique :**

Attendu que Monsieur [redacted] est poursuivi pour avoir à :

- en tout cas sur le territoire national, le 28/01/2016, et depuis temps non prescrit, commis l'infraction de :



La requête de [redacted] est donc recevable, donnant lieu à l'annulation des 10 titres exécutoires listés, avec pour effet d'ouvrir un nouveau délai de prescription de l'action publique.